

Formacode : 31768

CADRE LÉGAL

Art. R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail.
Arrêté du 2 décembre 1998



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Savoir utiliser un chariot automoteur en sécurité.
- Connaître la réglementation sur l'utilisation de l'engin.
- Savoir reconnaître les anomalies avant l'utilisation de l'engin.
- Obtenir un CACES® R489.

PUBLIC VISÉ

Toute personne titulaire du CACES® R482 - Chariots automoteurs dont la validité arrive à son terme.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et de mise en pratique de l'engin.
La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Matériels de protection individuel pour les participants.
- Notice d'utilisation et carnet d'entretien de l'engin en français.
- Un engin à jour de ses vérifications périodiques.
- Un espace suffisant pour l'utilisation de l'engin.



DURÉE

En fonction des catégories.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 10 maximum.

VALIDITÉ

10 ans.

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, savoir lire et écrire le français et être apte médicalement.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et réglementaire :
 - Connaître les acteurs de la prévention dans et hors de l'entreprise.
 - Connaître la responsabilité pénale des utilisateurs.
 - Connaître les conditions de circulation.
 - Comprendre et utiliser efficacement le droit de retrait.
 - Les statistiques d'accident liées à l'engin.
- Les engins et les différentes catégories :
 - Les caractéristiques techniques des chariots automoteurs.
 - Les éléments modificateurs du comportement de l'engin.
 - Connaître les éléments à vérifier et la maintenance de l'engin.
 - Savoir mettre en adéquation la plaque de charge avec le chargement.
- Les dispositifs de sécurité de l'engin :
 - Les dispositifs de sécurité du chariot automoteur.
 - Comprendre et reconnaître la signalisation.
 - Comprendre un plan de circulation.
 - Savoir réaliser une prise et une fin de poste.
- La sécurité du chargement :
 - Savoir mettre en adéquation la plaque de charge avec le chargement.
 - Comprendre et connaître les étiquetages des différents chargement.
 - Les règles liées au chargement.

PROGRAMME PRATIQUE

- Prise et fin de poste.
- Opérations de maintenances.
- Mise en situation au moyen d'un chariot automoteur.

Note : Un test blanc théorique et pratique est réalisé par nos formateurs avant que les participants ne soient présentés au test CACES®.

Note² : Ce programme concerne le recyclage du CACES®. Les éléments théoriques enseignés sont donc allégés et constitue un rappel.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session par un organisme testeur certifié CACES®.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation et carte CACES® à la clôture du dossier.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

